



Satisfaction

4,8/5

Atteinte des
objectifs

5/5

LES PRÉPARATIONS AUX CONCOURS EN DISTANCIEL ET EN PRÉSENTIEL

PRÉPARATION AU CONCOURS HOSPITALIER DIRECTEUR DES SOINS (DS)

Publié le 2026/02/12

Réf. C903

**21 jours
147h**

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- DE NOVEMBRE 2026 A NOVEMBRE 2027
- Préparer les épreuves écrites d'admissibilité
 - Acquérir les méthodologies requises pour chaque épreuve
 - Acquérir les connaissances théoriques et pratiques
- Préparer les épreuves orales d'admission
 - Acquérir la méthodologie et adopter la bonne posture
 - Mobiliser ses connaissances et construire une vision métier

PUBLIC

Toute personne remplissant les exigences réglementaires du concours

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Satisfaire aux exigences réglementaires du concours
cf. programme : <https://www.cng.sante.fr>

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable
au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Céline LIMOUZY

Directrice du Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi - Directrice d'Hôpital - Coach Professionnelle
06 71 64 65 90 - celine.limouzy@cneh.fr

ASSISTANTE

Ana HERNANDEZ

Assistante de formation
Pôle Concours & Adaptation à l'Emploi
01 41 17 15 78 - ana.hernandez@cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette et le bulletin d'inscription en cliquant sur le pdf en haut de l'écran à droite.**

► **PREPARER VOS CONCOURS AVEC LE CNEH, C'EST BENEFCIER :**

- d'un dispositif ouvert à tous les candidats, quel que soit votre parcours et votre profil,
- de modalités pédagogiques innovantes et variées en présentiel et en distanciel, conciliables avec votre vie professionnelle et personnelle,
- d'une équipe pédagogique diversifiée, composée d'enseignants de haut niveau et expérimentés, vous fournissant tous les outils de la réussite : méthodologies, connaissances, entraînements réguliers,
- d'un coaching personnalisé pour chaque candidat respectant votre processus d'apprentissage,
- de la force du réseau des Alumni des Prépas Concours CNEH.

► **MATIÈRES PRÉPARÉES**

- Note de synthèse
- Dissertation de culture générale
- Droit hospitalier
- Soins et Santé publique
- Management et gestion hospitalière
- Efficience cognitive et respiration consciente
- Dossier professionnel
- Entretien avec le jury
- Mise en situation professionnelle collective

► **FORMULE - Pack COMPLET préparation au concours DS**

- Apports théoriques et pratiques en PRESENTIEL

- 15 jours (6 regroupements de 2 ou 3 jours) de préparation aux épreuves écrites EN PRESENTIEL au CNEH :

18, 19, 20 nov. 2026

09, 10, 11 déc. 2026

27, 28, 29 janv. 2027

4, 5 mars 2027

1, 2 avr. 2027

3, 4 mai 2027

- 6 jours (2 regroupements de 3 jours) de préparation aux épreuves orales EN PRESENTIEL au CNEH - Session réservée aux candidats admissibles

- 12 mois d'accès à tous les contenus pédagogiques via la plateforme de formation en ligne du CNEH

- Participation aux conférences en ligne le soir (via teams)

► **TARIF FORMULE**

Pack COMPLET DS

Réf. C903 - 5 000 € nets

Toute formation commencée est dûe dans son intégralité.

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Feuille d'émargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction et d'évaluation de l'atteinte

INTERVENANTE.S

- Céline Limouzy, Directrice du Pôle Concours et Adaptation à l'Emploi du CNEH, Directrice d'Hôpital, Coach Professionnelle Certifiée, Coordinatrice pédagogique du parcours
- Christine Coquaz, Directrice des soins honoraire, co-coordinatrice pédagogique du parcours
- Une équipe pédagogique composée d'enseignants expérimentés, spécialistes des concours

SESSION.S

Session 2026 - 2027 18, 19, 20 nov. 2026

et 9, 10, 11 déc. 2026

et 27, 28, 29 janv. 2027

et 4, 5 mars 2027

et 1, 2 avr. 2027

et 3, 4 mai 2027

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et pratiques - Accès à une plateforme documentaire - Concours blancs - Coaching collectif et individuel - Cycles de classes virtuelles thématiques

EN AMONT DE LA FORMATION

Dossier participant.e en amont de la formation



DEMANDE D'INSCRIPTION (À REnvoyer au CNEH)

Bulletin d'inscription à retourner accompagné d'un CV détaillé et d'une lettre de motivation adressés à Céline Limouzy :
par courrier : CNEH (Ana Hernandez) - Service Formation, 3 rue Danton, 92240 Malakoff

ou par mail en version scannée à ana.hernandez@cneh.fr ; programme en ligne : www.cneh.fr, rubrique Concours et Adaptation à l'emploi

COORDONNÉES PERSONNELLES (à renseigner obligatoirement)

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Fonction

Adresse personnelle

CP Ville

Téléphone

Téléphone portable (obligatoire)

E-mail personnel (obligatoire)

PROFIL DU CANDIDAT

☐ Externe ☐ Interne



TARIFS NETS DE TAXE*

**Pack AVEC regroupements présentiels au CNEH
incluant la préparation aux épreuves orales**

☐ Pack Concours DS (épreuves écrites et orales)
Épreuves écrites - Réf. C903

5 000 €

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Établissement

Service/Pôle

Adresse professionnelle

CP Ville

Téléphone

E-mail professionnel

RESPONSABLE FORMATION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Téléphone

E-mail

Fonction

FACTURATION SUR CHORUS PRO

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

CAS SPÉCIFIQUES

- Prise en charge possible dans le cadre du plan de formation de l'établissement ou par l'ANFH dans le cadre du congé de formation professionnelle
- Inscription à titre individuel (règlement en autofinancement)
Merci de contacter Ana Hernandez.

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE ET RÉGLEMENT

☐ **Autofinancement** - Contacter ana.hernandez@cneh.fr

Le paiement devra être joint obligatoirement à l'inscription

☐ **Etablissement** - Règlement sur facture ou dépôt chorus

Date

Signature et cachet

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation ou accord du participant pour la prise en charge financière en cas d'autofinancement.